

Piloter la fonction métrologie

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous les domaines de l'industrie sont concernés : aéronautique, automobile, spatial, défense, nucléaire, agroalimentaire, médecine, pharmacie, environnement, ...**

Tous les domaines de l'industrie sont concernés : mécanique, électronique, thermique, chimie, biologie, ...

Code(s) NAF : **86.90B**, **46.69B**, **35.11Z**, **25.62B**,
21.20Z, **20.11Z**

Code(s) NSF : **200**

Code(s) ROME : **H1206**, **H1502**

Formacode : —

Date de création de la certification : **17/12/2015**

Mots clés : **processus qualité**, **SYSTEMES MANAGEMENT**,
METROLOGIE, **Responsable**

Identification

Identifiant : **3890**

Version du : **15/11/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **N/A**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La métrologie est une discipline transverse qui fait très rarement l'objet d'un cursus complet. Cependant, elle est indispensable en industrie et laboratoire, et est de plus en plus confiée aux responsables qualité ou aux techniciens les plus avancés sur le domaine. Ces personnes ne connaissent pas la métrologie et ont besoin de se former pour être en capacité de remplir leur fonction. La certification a pour objectifs de valider les différentes compétences nécessaires pour qu'ils puissent assurer les responsabilités qui leur sont confiées en entreprise, à savoir la maîtrise des processus de mesure et le pilotage optimisé du système de management de la mesure.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ Non.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Assurer la fiabilité des résultats de mesures produits.

Les résultats de mesure produits par l'entreprise doivent être exploitables et sans ambiguïté afin de pouvoir répondre aux exigences de la norme ISO 10012 et prendre les bonnes décisions (éviter l'acceptation à tort d'un produit non conforme ou le rejet à tort d'un produit conforme). Les résultats doivent être établis dans le respect des recommandations internationales (par ex. ISO/CEI GUIDE 98-3) :

Public visé par la certification

Salariés

respect de la traçabilité, démarche normalisée de l'estimation de l'incertitude de mesure, format du résultat et chiffres significatifs. L'objectif professionnel est de garantir la satisfaction des exigences métrologiques en toute autonomie. Pour cela, il faut maîtriser les méthodes d'évaluation des incertitudes de mesure et la présentation d'un résultat de mesure.

Faire appliquer les bonnes pratiques de mesures dans l'entreprise. Il faut entendre par "bonnes pratiques" la maîtrise du sujet, la capacité à transmettre les usages, la rigueur et les bases de la métrologie. Cela implique de faciliter et rendre constructifs les échanges au sein de l'entreprise entre les différents services, avec les sous-traitants (en métrologie), avec les clients et avec les auditeurs, en toute autonomie. Cela implique aussi de faire bon usage du vocabulaire normalisé de la métrologie (ISO/CEI GUIDE 99), choisir les techniques pertinentes (par ex. entre étalonnage et vérification), rédiger un cahier des charges répondant au besoin, faire comprendre aux collaborateurs de l'entreprise concernés les enjeux de la métrologie sur la qualité du produit et les exigences de la norme ISO 10012. Il faut donc maîtriser le vocabulaire, les opérations, les principes et les pratiques de la métrologie et être capable de transmettre la rigueur et les principaux usages aux collaborateurs concernés de l'entreprise. La personne est l'expert des différents processus de mesure de l'entreprise et sait attirer la vigilance des collaborateurs sur les mesures critiques.

Optimiser la gestion du parc d'équipements et assurer les relations avec les sous-traitants.

Il s'agit d'identifier des opérations métrologiques pertinentes en cohérence avec l'usage des équipements et la criticité de chaque processus de mesure. Pour cela, il faut connaître les méthodes d'optimisation pour les parcs d'équipements conséquents (FD X 07-014, OPPRET). Cela se traduit par la rédaction d'un cahier des charges, l'analyse des dérives, le dimensionnement convenable de la surveillance, la mise en place de cartes de contrôle. L'objectif professionnel est d'être capable d'identifier le besoin concernant les opérations de raccordements métrologiques, de savoir rédiger un cahier des charges, de savoir faire le choix et d'appliquer la méthode de gestion de parc la plus pertinente. La personne est le référent pour l'ensemble des opérations de raccordements externes sur la base d'une analyse pertinente des besoins.

Assurer l'amélioration continue du système de management de la mesure en toute autonomie et participer à l'optimisation des coûts. Il s'agit d'identifier des pistes d'amélioration lors des revues du système de management de la mesure ou des rituels de management en positionnant des indicateurs de performance pertinents. Ceci se fait en définissant des objectifs associés et en faisant une analyse objective pour l'ensemble du système de management de la mesure. L'objectif professionnel est de savoir organiser la surveillance et l'analyse sur la base des éléments de la surveillance; de décider et de mener les actions d'amélioration sur la base d'une analyse objective; de s'assurer de l'efficacité des actions menées. Le responsable métrologie doit pouvoir endosser sa position stratégique, notamment en ce qui concerne l'analyse des risques et sa contribution à l'efficacité de l'entreprise.

Modalités générales

La certification est accessible après avoir suivi la formation Réf CC 01 composée de 7 modules pour un volume de 10 jours ou 70 heures et 3 heures de tutorat répartis sur 5 à 6 mois, encadrés par 5 ingénieurs/formateurs du LNE et un tuteur expert au LNE. Elle se compose de 4 travaux d'inter sessions (40% de la note), un quizz de 80 questions (20% de la note), la soutenance d'un projet de 5 pages maximum (40 % de la note).

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La qualité de la mesure devient un enjeu crucial pour les entreprises. La valeur ajoutée de la certification "Piloter la fonction Métrologie" c'est de démontrer et apporter la preuve de sa compétence dans l'exercice de la fonction métrologie au sein de l'entreprise et notamment apporter de la cohérence dans le pilotage, l'estimation des incertitudes de mesure et la gestion d'un parc d'instruments de mesure.

Pour l'entité utilisatrice

La certification "Piloter la fonction Métrologie" c'est pour l'entreprise, l'assurance de faire appel à une personne qui a reçu un cursus complet en métrologie et qui a été évaluée et certifiée par des métrologues professionnels. C'est la garantie de confier sa mesure à une personne ayant acquis tous les principes de l'état de l'art dans le domaine de la métrologie. L'entreprise a la garantie d'appliquer des méthodes en adéquation avec ce que les normes et les référentiels exigent et de disposer de procédures qualité qui font référence aux standards en vigueur.

Evaluation / certification

Pré-requis

- Avoir une expérience de la mesure en milieu industriel ou en laboratoire.
- Niveau III (Bac + 2) avec expérience en métrologie.

Compétences évaluées

Toutes les compétences sont évaluées.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat d'acquis pédagogiques en métrologie - LNE

Centre(s) de passage/certification

- LNE 1 Rue Gaston BOISSIER PARIS 75015. <https://www.lne.fr>

Plus d'informations

Statistiques

- 2015 : 10 certifiés sur 10 participants
- 2016 : 7 certifiés sur 8 participants
- 2017 : 11 certifiés sur 11 participants

Autres sources d'information

<https://www.lne.fr/formation/formation-certifiante-metrologie/cc01>